

L A

MÉDECINE SCOLAIRE

I. — Bulletin

Les terrains de jeux pour les écoliers des grandes villes.

Les journaux annoncent que dans le plan d'outillage national, une aumône de quelques millions a été prévue pour l'éducation physique. Il nous semble opportun de demander quelques parcelles de cette subvention pour la création de terrains de jeux pour les écoliers des villes.

Le terrain de jeux est le complément nécessaire, indispensable de l'école. L'enfant a un besoin impérieux de vivre et de s'ébattre au grand air pour assurer le développement normal de ses organes, et il ne peut le faire dans les villes que sur un terrain approprié.

Il y a bien longtemps que les Anglo-Saxons ont compris qu'il fallait permettre aux écoliers quelques heures par jour de vie en plein air et dans toutes les villes d'Angleterre, de vastes pelouses sont réservées pour les ébats des enfants.

En France, rien de semblable n'a été fait.

On a créé dans quelques quartiers de Paris des squares pour les petits enfants, dans lesquels, seules, peuvent pénétrer les personnes qui les accompagnent. C'est un commencement bien insuffisant.

Il nous faut pour les écoliers des terrains de jeux ;

nous ne demandons pas comme les sportifs des terrains présentant les dimensions exigées par les fédérations, mais des endroits bien exposés, éloignés des rues passagères afin d'éviter aux enfants les bruits incessants, l'absorption des poussières continuellement soulevées par le passage des voitures et aussi celle des gaz échappés des moteurs d'automobiles. En cherchant bien il serait facile d'en trouver quelques-uns. C'est certes une dépense, mais une dépense utile qui donnerait la santé à nos écoliers.

Ne vaudrait-il pas mieux, pour l'éducation physique de notre jeunesse, consacrer à l'achat et à l'organisation de terrains de jeux les millions que réclame le comité olympique pour envoyer quelques athlètes à Los Angeles ?

J'avoue que personnellement je m'intéresse plus à la santé des milliers d'élèves de nos écoles qu'au voyage d'agrément que l'on se propose d'offrir aux frais de la princesse à quelques sportifs.

Espérons également que le Comité national de la Tuberculose voudra bien distraire quelques parcelles des sommes que rapporte annuellement la vente du Timbre antituberculeux pour l'achat de terrains. L'air pur réclamé par l'enfant de la vignette du timbre ne pouvant être obtenu dans les cours étroites des écoles des grandes villes. Ce serait un excellent moyen de prophylaxie de la tuberculose.

D^r DUFESTEL.
